

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe****Deposé / Reçu le**Réser-
au
Monite
belge***26083736*****23 JUIN 2026**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **409 890 128****Nom**(en entier) : **CLINIQUE SAINT-JEAN - KLINIEK SINT-JAN**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **32, Boulevard du Jardin Botanique, 1000 Bruxelles, Belgique****Objet de l'acte : Nomination administrateur**

L'Assemblée générale du 22 avril 2026 approuve, à l'unanimité, la nomination de Peter Degadt en tant qu'administrateur.

- Peter Degadt, domicilié à 9800 Deinze, Karel Picquélaan 117, né le 29 janvier 1954 à Courtrai.

La composition de l'Organe d'administration se décline désormais comme suit :

- CESARE SRL, dont le représentant permanent est Jean-Marie Bertrand
- du Bois de Bounam de Ryckholt Patrick
- Degadt Peter
- Goris Ann
- Grulois Véronique
- NEW BOOST XDH SRL, dont le représentant permanent est Xavier d'Harveng
- Papakrivopoulou Eugenia
- PDC CONSULTING SRL, dont le représentant permanent est Patrick De Coster (Président)
- Sas Mia
- Van Kets Katrien

L'Assemblée générale mandate Isabelle Erauw, juriste d'entreprise à la Clinique Saint-Jean, Boulevard du Jardin Botanique 32, à 1000 Bruxelles, aux fins de procéder à la publication des décisions prises.

Isabelle Erauw
MANDATAIRE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).